

Compass Group France signe un partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires pour accélérer sa lutte contre le gaspillage alimentaire

Malakoff, le 31 mars. **Compass Group France, l'un des leaders de la restauration collective en France, et la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA), premier réseau d'aide alimentaire du pays, annoncent la signature d'un partenariat structurant. Ce rapprochement vise à organiser, à l'échelle nationale et au plus près des territoires, la redistribution des excédents alimentaires issus des établissements de Compass Group France au profit des personnes dans le besoin. Pensé comme un dispositif de fond, ce partenariat répond à un double enjeu : réduire le gaspillage alimentaire et renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour les publics en situation de précarité. Il sera déployé dans un premier temps sur dix cuisines centrales, avant une montée en puissance progressive.**

Structurer à l'échelle nationale pour agir plus utilement dans les territoires

En France, la restauration collective génère en moyenne 100 grammes de gaspillage alimentaire par convive et par repas. Dans le même temps, 5 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire. Pour Compass Group France, qui sert 245 millions de repas par an et opère plus de 3 000 établissements sur le territoire, cette **réalité appelle une réponse structurée.**

Jusqu'à présent, les excédents encore consommables pouvaient faire l'objet d'initiatives locales, utiles mais souvent disparates, et parfois limitées par l'absence de cadre commun ou par des contraintes logistiques fortes. **En s'adossant à la FFBA, Compass Group France franchit une nouvelle étape : transformer des démarches ponctuelles en un modèle national, organisé et duplicable, capable d'agir au plus près des besoins de chaque territoire.**

Ce partenariat s'appuie sur un **réseau de 79 Banques Alimentaires et de plus de 6 000 associations partenaires**, parmi lesquelles la Croix-Rouge, les Restos du Cœur ou encore des épiceries solidaires, qui assureront la collecte et la redistribution locale des denrées. Sur la base des **10 premières cuisines centrales engagées, le potentiel est estimé à 10 tonnes de denrées redistribuées par an**, soit l'équivalent de 20 000 repas. Un **périmètre qui sera étendu** à d'autres cuisines centrales, puis à d'autres établissements-clients opérés par les marques de Compass Group France.

Un dispositif simple, sûr et traçable

Chaque don sera d'abord **contrôlé et validé par le service qualité de Compass Group France, puis proposé via ProxiDon**, la plateforme numérique développée par les Banques Alimentaires. Celle-ci permet de signaler rapidement les produits disponibles et d'**assurer une mise en relation directe avec l'association locale en capacité de collecter les denrées dans les délais impartis.**

La plateforme garantit également une **traçabilité complète** : chaque don est enregistré, daté et associé à une association bénéficiaire identifiée. Le suivi est accessible en temps réel, avec un historique mensuel et annuel

par site et par marque. Cette traçabilité **répond à une double exigence : la conformité à la réglementation sanitaire et la mesurabilité des engagements RSE de Compass Group France.**

Une formation spécifique sera dispensée à chaque établissement, par la Banque Alimentaire locale ou la FFBA, afin de garantir une prise en main rapide et de faire du don un geste simple, maîtrisé et intégré au quotidien des équipes.

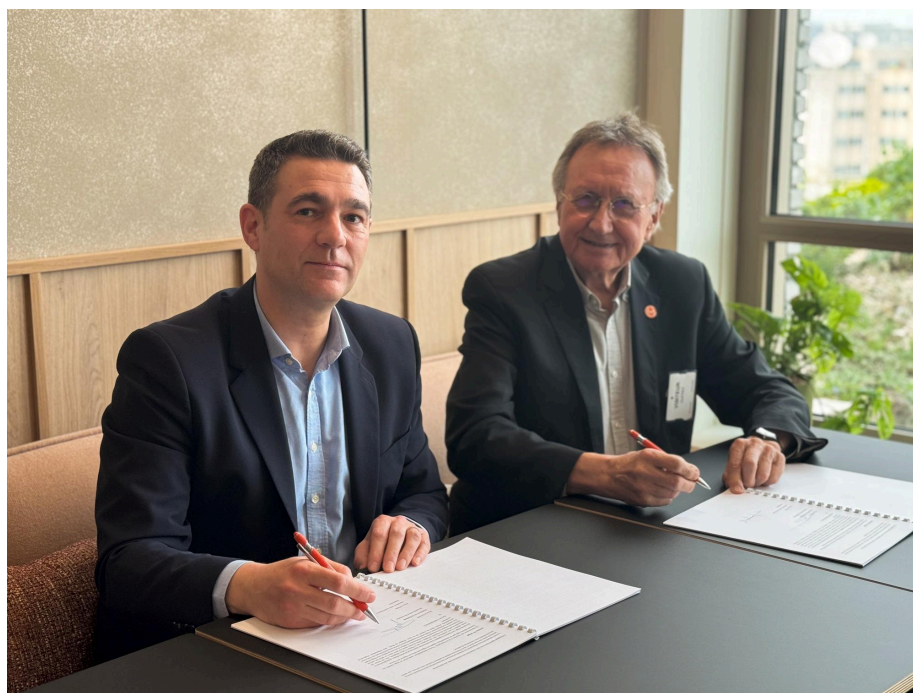
Un partenariat qui prolonge une trajectoire RSE déjà engagée

Ce partenariat s'inscrit au cœur de la **feuille de route RSE de Compass Group France, Le Pacte – Restaurons demain**, qui repose sur une conviction forte : la responsabilité d'un acteur de la restauration collective ne s'arrête pas à l'assiette.

Le don alimentaire n'est pas conçu comme une réponse de substitution, mais comme le prolongement d'une politique déjà active de réduction du gaspillage à la source. **En trois ans, Compass Group France a réduit son gaspillage alimentaire de 33 % en restauration d'entreprise, 46 % en enseignement et 22 % en médico-social.** Dans ce cadre, **la redistribution constitue une étape supplémentaire** : donner une seconde vie à des denrées encore consommables, lorsque des excédents subsistent malgré les efforts de prévention.

Cette démarche permet d'agir simultanément sur deux leviers majeurs : la **réduction de l'empreinte environnementale** de l'entreprise, le gaspillage alimentaire représentant près de 10 % de ses émissions de gaz à effet de serre ; le **renforcement de l'accès à une alimentation de qualité** pour les personnes en situation de précarité.

Elle **répond également à une attente croissante des clients**, en leur offrant un dispositif concret, traçable et reportable, **pleinement aligné avec les exigences des lois Egalim et AGEC.**



Marc De Oliveira, PDG de Compass Group France, et Jean-Louis Duprez, Président de la FFBA

> [télécharger le visuel](#) <

Marc De Oliveira, PDG de Compass Group France, affirme : "Avec ce partenariat, Compass Group France prolonge très concrètement la dynamique engagée dans Le Pacte – Restaurons demain. Notre ambition est claire : moins gaspiller, mieux redistribuer, et faire de notre activité un levier utile pour les territoires et pour les personnes qui en ont besoin."

Jean-Louis Duprez, Président de la Fédération française des banques alimentaires, déclare : *“Ce partenariat avec Compass Group France illustre les dynamiques de solidarité que nous cherchons à développer avec les acteurs économiques : des solutions concrètes, organisées et durables pour lutter contre la précarité alimentaire. En structurant la redistribution d’excédents encore consommables, nous renforçons à la fois l’efficacité de l’aide alimentaire et l’ancrage territorial de notre action.”*

Pour plus d’informations sur Compass Group France, consultez
> [la fiche d’identité](#) <

A PROPOS DE COMPASS GROUP FRANCE

Compass Group France, filiale du britannique Compass Group – leader mondial de la restauration sous contrat – est un acteur de référence depuis son implantation dans l’Hexagone en 1999. L’Entreprise opère sous des marques spécialisées selon les secteurs d’activité : en entreprise avec Eurest, Exalt et Dupont Restauration ; dans les établissements scolaires avec Scolarest ; dans les cafétérias d’hôpitaux avec Mediance ; dans les établissements de santé et médico-sociaux avec Medirect ; et dans la restauration événementielle avec Levy Restaurants. En France, Compass Group gère un réseau de plus de 3 000 établissements et emploie 16 300 collaborateurs.

www.compass-group.fr



A PROPOS DE BANQUES ALIMENTAIRES

Premier réseau national d’aide alimentaire avec 111 implantations y compris dans les territoires ultramarins, les Banques Alimentaires collectent et achètent chaque année plus de 128 000 tonnes de produits, auprès des industries agroalimentaires, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l’Union européenne et de l’Etat. Grâce à plus de 7 636 bénévoles et 682 salariés, elles accompagnent près de 2,4 millions de personnes et distribuent 223 millions de repas ainsi que des produits d’hygiène à travers 6 044 associations, Centres Communaux d’Action Sociale (CCAS) et épiceries sociales partenaires. Les Banques Alimentaires sont actrices de l’accompagnement social avec notamment Bons gestes & bonne assiette®, un programme innovant de prévention santé et de convivialité autour de l’alimentation. Elles ont aussi mis en place un réseau de distribution directe, le RAYON®, là où l’offre actuelle reste insuffisante. Les Banques Alimentaires développent des projets locaux à fort impact social : ateliers de transformation de produits alimentaires, circuits courts et solidaires, distribution itinérante, ateliers et chantiers d’insertion sociale. La Fédération Française des Banques Alimentaires est reconnue d’Utilité Publique depuis le 22 février 2023.

www.banquealimentaire.org

CONTACTS PRESSE